

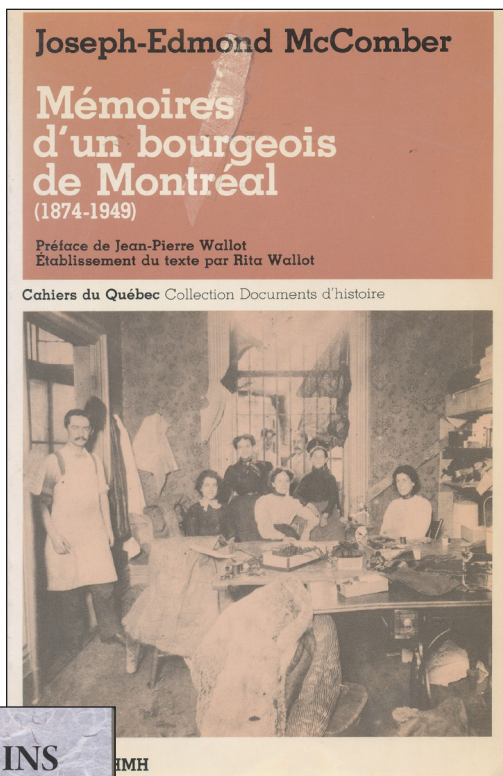
QUAND LES CHEVAUX FAISAIENT PARTIE DE LA VIE DE TOUS LES JOURS



HUGUETTE LOUBERT
VICE-PRÉSIDENTE ET DIRECTRICE DU
CENTRE DE DOCUMENTATION

QUELQUES EXTRAITS DE RÉCITS et biographies du Centre de documentation nous aident à revivre l'omniprésence de chevaux du Plateau au siècle dernier :

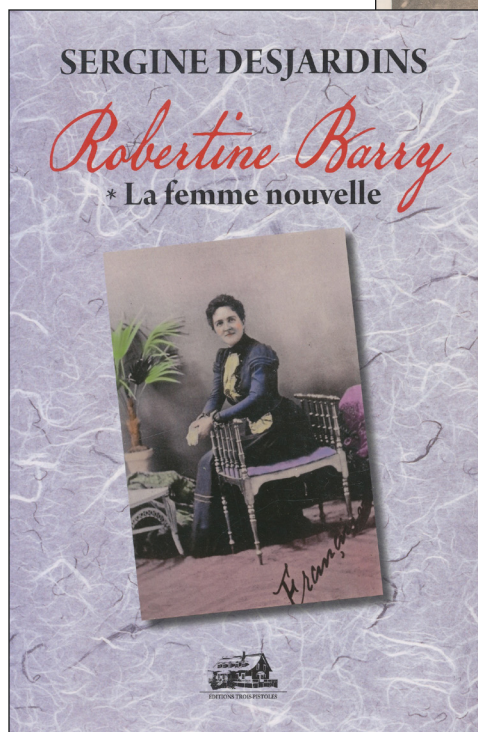
ROBERTINE BARRY¹ en 1891, ne supporte pas de voir les chevaux maltraités : « Vous les voyez partout maigres à faire peur, suant, haletant, et n'en pouvant plus. Je croyais que les cochers avaient un peu d'affection pour leurs bêtes mais l'exception existe pour les chevaux des chars urbains qui sont sans doute les parias de la race chevaline. Les mauvais traitements ne leur sont pas ménagés... Là où il devrait y en avoir quatre ou six, il n'y en a que deux, le poil toujours noyé de sueur, une épaisse buée les enveloppant. Les rues mi-glace, mi-asphalte, sont impraticables et les chevaux sont incapables d'enlever la



voiture. Rien ni fait, ni les coups de fouet, ni les cris de l'automédon. Nous y serions encore, si plusieurs passagers n'eussent pris le parti de descendre et de soulager ainsi le char... »

JOSEPH-EDMOND McCOMBER, dans ses *Mémoires d'un bourgeois de Montréal*², nous raconte que vers 1908 « ...mon voisin, coin de la rue De La Roche (coin Rachel), bâtit une écurie à l'arrière

de sa grocerie, accolée à ma maison. La senteur se répandait jusque dans notre logement. Je pris la maison en grippe. Je la mets en vente trois ans après l'avoir achetée... »



ROBERT DE ROQUEBRUNE, dans *Quartier Saint-Louis*³, nous parle d'un cocher de la rue Cherrier vers 1910 : « ...C'était un des cochers qui se tenaient avec leurs chevaux et leurs voitures rue Cherrier. En été, chevaux et voitures étaient en permanence sous les beaux arbres, le long de la palissade du couvent des sœurs de la Providence. En attendant les clients, les hommes assis sur des bancs, fumaient la pipe, discutaient sans arrêt en crachant sur le trottoir. Les chevaux avaient de petits parasols attachés sur leurs têtes les jours de

grande chaleur et, pendus au col, des sacs de toile où ils mangeaient. Quand on passait dans ce lieu, une odeur de tabac, d'urine, et d'écurie vous accueillait et vous accompagnait jusqu'au coin de la rue Saint-Denis. »

LOUIS-MAURICE BÉRUBÉ dans ses souvenirs⁴ nous dit que vers 1925 :

« L'été, seuls les bruits des sabots ferrés des chevaux



pouvaient être perçus par les autres charretiers, les roues des voitures étant caoutchoutées; mais l'hiver, les traîneaux à patins d'acier silencieux sur la neige durcie remplaçaient les voitures. Comme mesure de sécurité pour les équipages, les harnais étaient munis de clochettes musicales ». Il nous y parle aussi des abreuvoirs de la place Roy où s'arrêtaient tous les chevaux du voisinage et ceux de la laiterie J.J. Joubert dont les écuries étaient installées à deux coins de rue ... ❖

Sources :

- 1 *La Patrie*, Chroniques du Lundi, 11 janvier 1891
- 2 Éditions Hurtubise HMH, 1980
- 3 Fides, 1966
- 4 Bulletins de la SHP, printemps et été 2009



Clin d'oeil humoristique à Denis Coderre, maire de Montréal, dont la décision d'interdire les calèches à Montréal a été renversée par la cour. (Garnotte, *Le Devoir*, 26 mai 2016)